Les enfants

Au Québec, les enfants peuvent fréquenter des services de garde et doivent aller à l'école. N'hésitez pas à inscrire vos enfants à une activité de loisir : c'est une bonne façon de s'intégrer à votre communauté.

Les garderies

Si vous avez des enfants de 0 à 5 ans, vous aurez peut-être besoin d'une garderie pour prendre soin d'eux pendant la journée, alors que vous êtes en formation ou au travail.

Les types de garderies

- Les centres à la petite enfance (CPE) sont des garderies publiques subventionnées par l'État. Les enfants sont regroupés par âge et profitent d'un programme éducatif adapté.
- Il existe aussi des garderies privées, titulaires d'un permis. Elles peuvent être subventionnées ou non.
- Les services de garde en milieu familial accueillent les enfants dans des résidences privées. Il y a moins d'enfants et ils sont tous ensemble, quel que soit leur âge, comme dans une famille. Le service peut être subventionné ou non.

Informez-vos sur les programmes éducatifs offerts. Ils peuvent varier d'une garderie à l'autre.

Trouver une place

Les places en garderie peuvent être difficiles à trouver. Pour mettre toutes les chances de votre côté :

- Inscrivez-vous au Guichet unique d'accès aux places sur le site La Place 0-5 : www.laplace0-5.com
- Consultez le localisateur du ministère de la Famille et contactez directement les garderies.
- Consultez les petites annonces, les sites Internet et les babillards de commerces ou d'organismes.
- Parlez-en autour de vous, un voisin ou un collègue pourra peut-être vous référer.
- Faites des suivis réguliers pour vérifier si une place s'est libérée.

Renseignements : www.mfa.gouv.qc.ca

SERVICE DE GARDE RECONNU

Ce logo signifie que c'est un milieu de vie où vos enfants peuvent s'épanouir en santé et en sécurité.

L'école

Au Québec, l'école est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

Dans les écoles publiques, les frais de scolarité et les manuels scolaires sont gratuits de la maternelle au secondaire inclusivement.

Cependant, il faut payer pour fréquenter l'école privée ou certains programmes particuliers ou enrichis de l'école publique.

Comme le français est la langue officielle, vos enfants doivent fréquenter l'école francophone jusqu'à la fin de leurs études secondaires.

L'année scolaire commence à la fin du mois d'août ou au début de septembre. Elle se termine au plus tard le 24 juin, date de la fête nationale du Québec.

Il y a habituellement deux semaines de congé pour les fêtes de fin d'année (fin décembre à début janvier) et une semaine de relâche au début du mois de mars.

Les garçons et les filles partagent les mêmes classes et le système d'éducation est laïc.

Université • (18 ans et plus)

L'université comprend plusieurs niveaux : le certificat, le diplôme d'études supérieures spécialisées, le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat et les études postdoctorales. La durée des études varie selon le niveau et le domaine.

Cégep • (18 ans et plus)

Le Cégep dure 2 ans (formation menant à l'université) ou 3 ans (formation technique pour ensuite travailler). L'étudiant choisit son programme.

Secondaire • (de 12 à 18 ans)

Le secondaire dure cinq ans. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, cinq heures par jour, et chaque matière est enseignée par un professeur différent. Pendant les deux premières années, les cours sont les mêmes pour tout le monde. Les élèves peuvent ensuite choisir parmi plusieurs parcours, selon leurs intérêts et aptitudes.

Primaire • (de 6 à 12 ans)

Le primaire dure six ans. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, cinq heures par jour. Chaque classe a un enseignant attitré. D'autres professeurs enseignent les spécialités : musique, éducation physique, anglais, etc. Dans toutes les écoles, un service de garde ($) peut accueillir votre enfant avant et après les heures de classe, ainsi que pour le dîner. Sauf exception, l'enfant doit apporter son repas à l'école.

Maternelle • (5 ans)

La maternelle est aussi appelée éducation préscolaire. Elle n'est pas obligatoire, mais 98 % des enfants de cinq ans y sont inscrits. La maternelle permet aux enfants de socialiser, de mieux maîtriser le français et de préparer leur entrée au primaire. Dans certains quartiers, des écoles offrent la prématernelle à 4 ans.

Garderie • Les centres à la petite enfance (CPE) • (de 0 à 5 ans)

Le programme éducatif des garderies favorise le jeu, la socialisation et le développement global de l'enfant en plus de les préparer graduellement à l'entrée en maternelle.

Pour inscrire votre enfant à l'école primaire ou secondaire, vous devez faire une demande à la commission scolaire de votre secteur. Il y en a trois à Québec :

1. Commission scolaire de la Capitale
2. Commission scolaire des Découvreurs
3. Commissions scolaire des Premières-Seigneuries

Adressez-vous à l'école de votre quartier pour savoir quelle commission scolaire contacter.

Activités de la semaine de relâche

Au préscolaire, au primaire et au secondaire, les élèves sont en congé pendant la première semaine du mois de mars : c'est la semaine de relâche.

Plusieurs organismes de loisirs proposent des activités pour divertir les jeunes. Pour connaître les activités offertes dans votre secteur, consultez le site Internet de la Ville.

Les camps de jour

De la fin juin à la fin août, les écoles sont fermées pour les vacances d'été. La Ville de Québec et ses organismes partenaires organisent alors des camps de jour pour divertir les jeunes de 5 à 12 ans : c'est le programme Vacances-Été.

Les enfants font des activités amusantes adaptées à leur âge et à leurs intérêts. Ils sont encadrés par des moniteurs formés pour assurer leur bien-être et leur sécurité. Au programme : jeux extérieurs, sports d'équipe, bricolage, baignade, activités artistiques, etc.

Pour connaître les activités offertes dans votre secteur, consultez le Répertoire des activités de loisir, disponible dans les bibliothèques et dans les principaux équipements sportifs de Québec, ainsi que le site Internet de la Ville : www.ville.quebec.qc.ca/campsdejour

Inscription

Les périodes d'inscription varient d'un camp à l'autre. Elles se déroulent généralement de la mi-mars au dernier dimanche de mai. Une rencontre d'information pour les parents a lieu en juin.

Aide financière

Si votre famille a un faible revenu, vous pouvez recevoir une aide financière pour inscrire vos enfants dans un camp de jour du programme Vacances-Été. Communiquez avec l'organisme qui organise le camp qui vous intéresse le plus tôt possible pour savoir si vous êtes admissible.

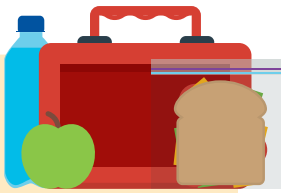

Les lunchs froids

Au camp de jour, les jeunes dînent ensemble, souvent à l'extérieur. Ils doivent apporter un lunch froid, c'est-à-dire un repas qui n'a pas besoin d'être réchauffé : sandwich, salade, etc.

Quelques conseils

- Utilisez une boîte à lunch isolée et glissez-y une briquette réfrigérante pour garder les aliments au frais.
- En plus du repas du midi, ajoutez deux collations. Les enfants bougent beaucoup au camp et ont besoin d'énergie. Les fruits, les légumes et le fromage sont de bons choix.
- N'oubliez pas de mettre beaucoup de liquide : petite boîte de jus, bouteille d'eau, etc.

Sécurité des enfants

Au Québec, les parents doivent accorder à leurs enfants la sécurité et les soins nécessaires à leur épanouissement. Ils sont responsables d'encadrer leurs enfants. Par exemple, vous ne devriez pas :

- Laisser un enfant de moins de 10 ans seul à la maison, sans surveillance.
- Laisser un jeune enfant jouer sans surveillance dans les espaces communs de l'immeuble, le stationnement ou la rue, par exemple. À partir de 6 ans, un enfant peut généralement jouer dehors avec ses amis, dans un lieu sécuritaire dont vous avez précisé les limites (la cour ou le parc, par exemple).
- Laisser votre enfant seul dans un espace où il y a une piscine ou un plan d'eau.
- Laisser votre enfant de moins de 6 ans sans surveillance dans une voiture. C'est très dangereux, en particulier quand il fait très chaud ou très froid.

Les maisons des jeunes

Les maisons des jeunes sont des lieux de rencontre animés destinés aux adolescents de 12 à 17 ans. Après l'école et la fin de semaine, les jeunes peuvent s'y retrouver entre amis pour discuter, jouer, s'informer, etc.

Les activités varient : aide aux devoirs, repas communautaires, cours de musique, ateliers de photographie, soirée d'improvisation... Les animateurs sont formés pour bien encadrer les jeunes.

Pour savoir s'il y a une maison des jeunes près de chez vous, communiquez avec le service 211 au : www.211quebecregions.ca.